

LE MERCREDI 25 MARS 2009

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 mars 2009, à 18 h 25, à laquelle sont présents :

Marc Carrière
René Langelier
Sylvain Léger

Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie

Messieurs les commissaires Marc Beaulieu et Raymond Ménard ont motivé leur absence.

Les représentants du comité de parents :

Jocelyn Fréchette

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Marc Carrière.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 31-CE (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2008

RÉSOLUTION 32-CE (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le procès-verbal du mercredi 19 novembre 2008 soit adopté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2009

RÉSOLUTION 33-CE (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le procès-verbal du mercredi 21 janvier 2009 soit adopté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÈGLEMENT RELATIF AU JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ
EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 – PROJET**

RÉSOLUTION 34-CE (2008-2009)

Attendu les termes de l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 25 mars 2009;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2009-2010, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3).

JOUR	HEURE	LIEU
18 août 2009	19 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
23 septembre 2009	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
18 novembre 2009	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
20 janvier 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
24 mars 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
26 mai 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, À GATINEAU –
PROJET MMB200821-TT01**

RÉSOLUTION 35-CE (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2008MMB0821-TT01 pour des travaux de réfection de toiture à l'école du Sacré-Cœur à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Toiture Marcel Raymond et fils inc.....96 621.00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Morin Isolation et toitures ltée. 101 474.63 \$
55 Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Toitures Raymond et associés inc. 118 868.66 \$
65, Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8X 1W2
- Couvreur Rolland Boudreault et fils ltée 122 042.71 \$
660, rue Auguste-Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Toitures Marcel Raymond et fils inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien des bâtiments »;

Attendu la recommandation du groupe de travail # 1 lors de la rencontre du 9 mars 2009;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le contrat pour les travaux de réfection de la toiture de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau, soit adjugé à la firme Toitures Marcel Raymond et fils inc. pour la somme de quatre-vingt-seize mille six cent vingt-et un dollars (96 621.00 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, PHASE 2 – PROJET MMB-0810P002

RÉSOLUTION 36-CE (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres public MMB0810-P002 concernant la 2^e phase des travaux de remplacement des fenêtres à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Construction Marclau inc.....87 139.50 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Defranc inc 94 388.33 \$
55 Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Les Rénovations Daniel Larivière inc. 104 183.63 \$
435, boulevard St-René Est, Gatineau (Québec) J8P 8A5
- Groupe Lessard inc..... 129 580.50 \$
661, avenue Meloche, Dorval (Québec) H9P 2T1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Construction Marclau inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien des bâtiments »;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le contrat pour les travaux de remplacement des fenêtres, phase 2, à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Construction Marclau inc. pour la somme de quatre-vingt-sept-mille-cent-trente-neuf dollars et cinquante cents (87 139.50 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 37-CE (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 mai 2009, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 18 h 40.

Marc Carrière,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

CE090325
